

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26086944*****Déposé / Reçu le****30 JUIN 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
GreffierN° d'entreprise : **0422 462 219****Nom**(en entier) : **Centre d'étude, de recherche et d'action en architecture
(en abrégé) : CERAA**Forme légale : **association sans but lucratif (ASBL)**Adresse complète du siège : **Rue Ernest Allard 21, 1000 BRUXELLES, Belgique****Objet de l'acte : Nomination et cessation de la personne chargée de la gestion journalière
(administrateur délégué)**

Par décision de l'organe d'administration du 11 juin 2026 :

Cessation :

– Liesbet Temmerman : cessation de la fonction d'administratrice déléguée chargée de la gestion journalière, par démission, avec effet au 11 juin 2026. Elle conserve son mandat d'administratrice.

Nomination :

– La société Shade BV (n° d'entreprise 0821.613.457, siège Witherenstraat 5, 1800 Vilvoorde), représentée par son représentant permanent au sens de l'article 2:55 CSA, Wendy Boswell : désignée administrateur délégué chargé de la gestion journalière de l'association au sens de l'article 19 des statuts, avec effet au 11 juin 2026.

Emmanuel Malfeyt, président et administrateur
Anne De Cannière, administratrice.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).